Élection à la chambre d'agriculture

L’élection à la chambre d’agriculture de la région d’Ile-de-France aura lieu en janvier 2025

Les demandes d’inscription sont à adresser à la Commission d’établissement des listes électorales de la Chambre d’Agriculture –
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique – 5 rue Leblanc – 75015 Paris :

- Avant le 15 septembre 2024 pour liste pour les électeurs individuels
- Avant le 1er octobre 2024 pour liste pour les groupements professionnels agricoles.

Pour toute information complémentaire, les électeurs peuvent contacter pref-elections@paris.gouv.fr

Document(s)
Electeurs individuels (avis de révision listes électorales)
Electeurs individuels (modèle de demande d'inscription sur liste)
Groupements professionnels agricoles (avis de révision listes électorales)
Groupements professionnels agricoles (modèle de demande d'inscription sur liste)
Liste provisoire des électeurs de Meulan-en-Yvelines
Liens utiles

Site internet : Chambres de l'agriculture